

LE SPECTATEUR

PAR LA CROIX ET LA CHARRUE.

FEUILLETON du "SPECTATEUR"

No. 6.

LA TOUR MAUDIT

CHRONIQUE BRETONNE

I

(Suite)

Conduit par son fils, le vieux Plougomar monta lentement les degrés au milieu d'un silence général.

Personne ne les reconnaissait. Tous deux s'agenouillèrent devant Jean V... L'émotion du duc était visible, quoiqu'il fit son possible pour la dissimuler. Ses yeux ne pouvaient se détacher de la figure du vieillard.

—Relevez-vous, dit-il avec bonté aux deux gentilhommes. Qu'on donne un siège à ce pauvre vieillard. Vous Raoul de Plougomar, écoutez-moi ; Dieu a permis qu'on me révélât votre existence, et vos malheurs immérités. J'ai immédiatement ordonné une enquête ; ses résultats ont été en votre faveur. Pour bien me convaincre de la loyauté de votre caractère, j'ai chargé sire de Carquédec de tenter par tous les moyens possibles la fidélité de votre suzerain. Vos réponses ont été celles d'un brave et fidèle breton. On m'a dit aussi que vous avez été victime d'une odieuse trahison, le jour de votre combat avec votre accusateur. Une boisson empoisonnée vous aurait enlevé toute vos forces. Confiant en la justice de Dieu, j'ai voulu vous mettre à même de réparer votre défaite et de reconquérir votre honneur : vous sentez-vous en état de combattre aujourd'hui ?

—Oui, monseigneur, répondit Raoul, dont la mâle figure resplendit d'une noble fierté.

—On va vous donner des armes. Faites votre devoir, et que Dieu soit en aide au plus digne.

La poitrine haletante, Raoul s'inclina pour remercier le duc et vint s'agenouiller devant son père. Par un mouvement instinctif, le pauvre vieillard posa machinalement sa main osseuse sur la tête découverte de son fils. Dieu seul entendit la bénédiction que le vieillard n'avait pas prononcée.

Une vive émotion régnait autour d'eux. Quelques vieux capitaines, anciens compagnons d'armes de Simon, s'approchèrent de lui. Ils lui prirent les mains et lui parlèrent avec une vive sympathie. Il les regarda d'un air singulier, mais il ne leur répondit pas. Il ne reconnaissait personne. Il semblait vivement agité et cherchait des yeux son fils, qu'un écuyer du duc venait de conduire dans une tente voisine.

La première personne que Raoul aperçut en y entrant, fut le brave Jobic, qui frottait consciencieusement, avec un

morceau de peau de daim, les diverses parties d'une magnifique armure.

—Comment te trouves-tu ici ? lui demanda Raoul surpris.

—Vous saurez tout cela ce soir, monseigneur, répondit le paysan. J'ai juré sur un reliquaire de ne vous rien dire avant qu'on ne m'ait relevé de mon serment. Que le bon Dieu vous protège, mon digne maître !

Tout en parlant, Jobic aidait à Raoul à revêtir l'armure qui s'adaptait tellement bien à sa taille, qu'elle semblait avoir été commandée pour lui. L'écuyer du duc et les deux hommes d'armes qui l'accompagnaient secondèrent le paysan. Une indicible émotion souleva la poitrine de Raoul lorsqu'il sentit attacher à son côté une longue et pesante épée. On lui amena un beau coursier, couvert d'une de ces armures en fer comme en portaient alors tous les chevaux de bataille. Raoul reconnut avec joie le cheval qu'il avait monté durant la route, et dont il avait pu apprécier les remarquables qualités.

D'après le conseil des seigneurs de Malestroit et de Kermoisan, que le duc lui avait donnés pour parrains, Raoul fit deux ou trois fois le tour de l'enceinte afin de se mettre en selle et de s'habituer à son armure. Il cherchait des yeux Marcelle de Boloi, mais il ne l'aperçut pas. Un soupir de découragement souleva sa poitrine. Il éprouva un sentiment pénible, en songeant qu'au milieu de cette foale pas un cœur ne ferait des vœux pour lui. Le baron de Coëtmainguy, au contraire, avait parmi les spectateurs de nombreux amis qui l'encourageait par leurs cris et leurs gestes. Au moment où Raoul passait tristement devant la tente ducale, une noble dame, assise au second rang de l'estrade voisine et masquée par deux gentilhommes debout devant elle murmura quelques mots, à l'oreille d'un charmant petit garçon qu'elle tenait sur ses genoux. L'enfant se laissa bien vite glisser à terre.

—Je veux voir aussi, moi s'écria-t-il en tirant de toutes ses forces le pourpoint de l'un des vieux chevaliers. Oncle Yvon, prenez-moi sur vos bras. Lorsque Raoul vint à passer l'enfant lui cria de sa voix argentine ces mots, que sa mère venait sans doute de lui souffler :

—Bonjour, messire Raoul ; que le bon Dieu vous protège et vous rende vainqueur !

Le chevalier tressaillit. Il avait reconnu la voix de Loïc. Du même coup d'oeil il aperçut l'enfant qui lui envoyait des baisers et Marcelle, dont la figure bien pâle et bien émue lui souriait doucement. Raoul et Marcelle échangèrent un de ces regards que rien ne saurait rendre. Au rayonnement des grands yeux bleus de la jeune femme, le chevalier sentit son cœur se dilater tout à coup et rayonner dans toute ses membres une énergie, une ardeur et une force invincibles. Il se redressa fièrement sur sa selle et attaqua de l'épéron son fougueux coursier, qui bondit en avant en faisant résonner sa massive armure.

A ce moment le baron de Coëtmainguy parut dans la lice. Après toute les formalités en usage dans les jugements de Dieu, les deux adversaires furent placés en face l'un de l'autre aux extrémités de l'arène. Chacun d'eux reçut une lance. Les trompettes donnèrent le signal.

Le choc fut terrible et fit trembler l'enceinte. Dans l'état de surexcitation où se trouvait Raoul, nul être humain n'aurait pu résister à son coup de lance. Le baron de Coëtmainguy fut enlevé de sa selle et lancé à dix pas de son cheval. Mais Plougomar lui-même vida aussi les arçons. Quelque bon cavalier qu'on soit, l'habitude du cheval se perd vite. Le poids insinué de son armure acheva de troubler l'équilibre du jeune chevalier. Il faut dire aussi que le baron de Coëtmainguy était un des plus robustes champions de l'époque.

Les deux adversaires se relevèrent en même temps et tirèrent leurs épées. En refermant son gantelet de fer sur la poignée de la sienne, Raoul se rappela sa première épée brisée sur l'échafaud par les mains du bourreau. Un nuage de sang passa dans ses yeux.

Il se jeta sur son adversaire avec une rage inouïe qui doublait encore sa force prodigieuse. Bientôt chaque coup Raoul fit jaillir le sang de son ennemi.

L'épaisse armure du baron volait par morceaux comme les éclats de bois sous la hache du bûcheron. Enfin la terrible épée de Raoul, déjà rouge de sang, descendit une dernière fois comme la foudre, sur le casque brisé du baron et fendit le crâne du misérable, qui chancela et s'abattit comme un arbre déraciné. Raoul s'élança sur lui en levant sa main, mais déjà les ténèbres de la mort se répandaient sur la figure de Coëtmainguy. Son dernier soupir s'exhalait avec les flots d'un sang noir et épais.

Le chapelain du duc accourut, mais il était trop tard. Il suivit le cadavre que l'on portait hors de l'enceinte. Les deux parrains de Raoul vinrent le chercher et le conduisirent au duc en le félicitant sur sa victoire. Peu à peu le nom de Raoul et la triste histoire de sa famille avait circulé de proche en proche parmi les spectateurs. Une acclamation enthousiaste accueillit le jeune chevalier. Les yeux baignés de larmes et la poitrine haletante Marcelle agita son mouchoir. Loïc qu'elle tenait dans ses bras, criait de toute ses forces par esprit d'imitation, en se démenant comme un petit lutin en envoyant des deux mains des baisers au chevalier vainqueur.

Arrivé sur l'estrade, Raoul vint s'agenouiller devant le duc. Un silence profond régnait dans toute l'enceinte. Jean V, félicita le vainqueur d'une voix haute et solennelle il proclama l'innocence des chevaliers de Plougomar et annonça son intention de leur rendre les titres les honneurs et les biens dont on les avait dépourvus, et de les dédommager de leurs infortunes par des faveurs.

(A Suivre.)



LE GRAND REMÈDE CONTRE LA DOULEUR GUÉRIT : RHUMATISME

NEURALGIE. SCIATIQUE. LUMBAGO. DOULEUR DORSALE. TIC DOULOUREUX MAL DE TÊTE. MAL DE DENTS MAUX DE GORGE ENROUEMENT. ENGELURES. ENTORSES. FOULURES. CONTUSIONS. BRÛLURES ETC.

En vente chez tous les pharmaciens, et marchands généraux. Prix, 50 cts la bouteille. Envoyé par la poste sur réception du prix.

THE CHARLES A. VOGELER CO., Baltimore, Md. Dépôt pour le Canada à Toronto, Ont.

"LE SPECTATEUR"

Journal publié les Mardis et Vendredis dans l'intérêt des populations ouvrières et agricoles du district d'Ottawa.

ABONNEMENT

Hull et Ottawa: Un an, \$2.00
Six mois, 1.00
Montréal et Québec: Un an, 3.00
Six mois, 1.50
Tous autres endroits: Un an, 1.00

ANNONCES [mesure nonpareil]

Première insertion, 10 cts la ligne
Insertions subséquentes, 5 cts la ligne
Une fois par semaine, 8 cts la ligne

BUREAUX ET ATELIERS
NO. 154, RUE PRINCIPALE,

CATARRH

Le remède de Pivo pour le catarrhe est le meilleur, le plus agréable à prendre, et le meilleur marché.

Librairie Ste. Anne
No. 106 Rue Main, et 68 rue Inkerman

Articles de Piété.

Vu la dureté des temps, une remise de 25 pour 100 sera accordée à toute personne achetant au magasin populaire de

Mlle. ELEANORE SEGUN, 106 rue Principale et 68 rue Inkerman.

N. B.—Livres de piétés, Médailles, Chapelets, Présents de toute sortes, images, et souvenirs de première Communion.

BOULANGERIE MECANIQUE.

MM. Evans et Nesbitt désirent informer le public de Hull et des environs qu'ils ont fait l'acquisition de la boulangerie et des pétrins mécaniques de M. Edouard Landry, 130 rue Brewery, Hull, et qu'ils continueront à exploiter sur une vaste échelle, cette industrie si bien commencée sous M. Landry.

MM. Evans et Nesbitt ont fait subir d'importantes améliorations à la boulangerie et ils seront prêts à l'avenir à répondre avec beaucoup de satisfaction à toutes les pratiques qui voudront bien leur accorder du patronage.

M. Landry désire aussi faire savoir au public qu'il considérera comme une faveur spéciale faite à lui-même toutes ses anciennes pratiques qui voudront bien continuer leur clientèle à MM. Evans et Nesbitt.

13-3-91—6m

PISO'S CURE FOR CONSUMPTION

MUNN & CO. SCIENTIFIC AMERICAN AGENCY FOR PATENTS

A pamphlet of information and abstract of the law, showing how to obtain Patents, Copyrights, Trade Marks, Copyrights, sent free of charge.

Encore la Grippe cette Hiver et peut-être Le CHOLERA L'ETE Prochain.

Ce terrible fléau, l'influenza ou la grippe, reparait en Europe, en peu de temps sera au milieu de nous. Mais il y a un moyen de l'éviter en se procurant l'Arrapaho ou Baume des Montagnes Vertes de Geo. Tucker, et suivre les directions qui sont avec chaque bouteille. Avec ce remède, il n'y a aucun danger à craindre, soit de la grippe ou du choléra.

Inutile d'en dire plus long. Les effets salutaires de l'Arrapaho sont assez bien reconnus.

Recommandez l'Arrapaho à vos amis. Demandez-le à votre pharmacien ou épiciers.

GEO. TUCKER
LE CELEBRE GUERISSEUR SAUVAGE,
429 Rue CRAIG, MONTREAL.

Arrapaho ou Baume des Montagnes Vertes.

Un remède sûr, certain et rapide pour toutes sortes de maux et douleurs nerveuses et inflammatoires. Il n'a pas d'égal. Son action sur les nerfs est merveilleuse. Il arrête les douleurs comme par enchantement. Il devrait être dans toutes les familles, parce qu'il est vraiment un médecin dans votre maison. Il procure un soulagement immédiat. **ESSAYEZ-LE ?**

DOSE.

ADULTE.—A l'intérieur—Pour le soulagement immédiat des douleurs, de une demi à une cuillerée à thé dans un demi verre d'eau. Il peut être pris dans l'eau chaude ou froide, pure ou sucrée, au goût du patient.

Pour les violentes attaques de la Grippe, de Choléra Asiatique, Crampes, Diarrhée, Coliques, Douleurs, Vents dans l'estomac, une cuillerée à thé, et la dose répétée toutes les demi heures. Nous sommes exposés à la Fièvre, et le Baume doit être pris à bonne heure le matin avant de sortir.

EXTERIEUREMENT.—Quand il y a une douleur dans les Jambes, Joints, Pieds, Poitrine, Tête, Gorge, Côtés, Dos, Reins, Bras ou Rhumatisme, etc., mettez le Baume sur ces parties affectées. Frottez-le vigoureusement pendant 5, 10 ou 15 minutes, jusqu'à ce que la peau devienne rouge et que la chaleur se fasse sentir. Pendant quelques jours le patient sentira que le Baume irrite la peau après la première application. C'est bon signe.

Pour les Maux de Tête, Névralgie, Coupures, Foulures, Brûlures, Ecorchures Affection de l'Épine Dorsale, trempez à l'extérieur, en en couvrant de suite la surface avec le Remède. Pour Maux de Tête Biliéux, prenez intérieurement une cuillerée à thé du Remède dans un demi verre d'eau sucrée, toutes les deux heures, jusqu'à soulagement ; pour les Maux de Dents ou l'Oréilles, trempez de la ouate dans la Remède et mettez-la dans la Dent ou l'Oréille.

Depôt principal pour le Comté d'Ottawa, chez **M. F. BARRETTE**, marchand bien connu de Hull.

PROFESSIONNELS.

N. TETREAU,
Notaire.
No. 183 RUE PRINCIPALE, HULL

P. T. DESJARDINS,
Notaire
No 139 RUE PRINCIPALE, HULL

Major & Grondin
Avocats
No 141, Rue Principale, Hull, P. Q.

L. Z. CHARBONNEAU,
HUISSIER, C. S.
Auditeur Agent & Collecteur
Aylmer, P. Q.

DR. J. BLONDIN,
No. 198 RUE PRINCIPALE.
HULL.

En face du Bureau de Poste.

J. E. BEAUSSET,
Avocat
ONTARIO et QUEBEC
Hull, 156 Rue Main, Ottawa 25 Spar s

F. X. FILTEAU
PHOTOGRAPHE.

NO. 114 RUE PRINCIPALE, HULL.

Bloc en pierre situé près de la rue Due)

L'atelier le plus ancien de Hull. Photographies de toutes grandeurs. Les groupes une spécialité. Prix modérés. Une visite est sollicitée avant d'aller ailleurs.

CHANGEMENT
M. J. B. DORION

Artiste-Photographe d'OTTAWA

désire informer le public de Hull, en général, qu'il a repris possession de son atelier au No. 144 rue Principale, Hull, et continuera comme par le passé à remplir avec satisfaction toutes les commandes que l'on voudra bien lui confier

PHOTOGRAPHIES de toutes GRANDEURS depuis cartes de visites jusqu'à grandeur naturelle. Agrandissement, une spécialité, ouvrage garanti. Une visite sollicitée.

J. B. DORION
144 Rue Principale,
HULL P. Q.



IMPRIMERIE

—DU—

'Spectateur'

154 RUE PRINCIPALE

HULL

Impressions de Ville

Ayant fait l'acquisition d'un matériel complètement neuf, choisi tous les caractères les plus nouveaux, fabriqués dans les grandes fonderies américaines, nous informons le public que nous sommes en mesure de faire promptement et à la satisfaction de chacun tous les travaux d'impression qu'on voudra bien nous confier.

Venez visiter notre établissement et donnez vos commandes au

NO. 154

RUE PRINCIPALE,

HULL.

Bryson Graham ET CIE.

LA VENTE

CYCLONIQUE

UN GROS SUCCES!

BARGAINS

BARGAINS

LA CONCURRENCE TERRASSÉE

MARCHANDISES

SACRIFIEES

TWEEDS,

SERGES,

TAPIS,

ÉTOFFES À ROBES,

INDIENNE

ÉPICERIES, CHAUSSURES, S.

CHEZ

Bryson, Graham & Cie.,

146, 148, 150, 152 et 154 Rue
Sparks, Ottawa.

"LE SPECTATEUR"
VENDREDI, 12 JUIN 1891.

Chambre des Communes

DISCOURS DE M. LAURIER

Jetant les fleurs de son éloquence sur la couche funéraire de sir J. A. Macdonald

Nous donnons aujourd'hui la traduction de la très belle improvisation prononcée par M. W. Laurier, au nom de son parti, au sujet de la mort du Premier Ministre. Nos lecteurs pourront voir qu'aucune voix dans le Parlement, pas plus au Sénat qu'à la Chambre, n'a su jeter plus gracieusement des fleurs sur la tombe du chef des conservateurs que le chef même des libéraux et traduire en un langage aussi ému les sentiments de regrets de tout un peuple.

Pour expliquer les débuts de ce discours, nous devons dire que sir Hector Langevin, qui venait de parler quand M. Laurier s'est levé, avait été en proie à de si violents sentiments de douleur après avoir lu les premières phrases de son panegyrique, que, succombant sous le poids de sa tristesse, il avait été obligé de s'asseoir, sans se sentir la force de reprendre la lecture de son oraison.

M. LAURIER. — M. l'Orateur, j'apprécie comme elle le mérite la proposition que l'honorable membre vient de faire à la Chambre et nous sentons tous combien, dans les tristes circonstances actuelles, son silence est plus éloquent encore que ne pourrait l'être aucune parole humaine. Je me rends parfaitement compte de la grandeur de la douleur qui remplit l'âme de tous ceux qui étaient les amis ou les partisans de Sir John A. Macdonald en pensant à la mort du grand chef dont l'existence entière a été identifiée avec leur parti, et sur lequel il a jeté un si grand lustre. Quant à nous, de ce côté-ci de la Chambre, qui étions ses adversaires, qui n'avions aucune confiance ni en sa politique, ni en sa manière de gouverner, nous réclamons notre bonne part de leur chagrin; car la perte qu'ils déplorent aujourd'hui est bien au-dessous et au-delà des sentiments qu'éveillent d'ordinaire les luttes de parti. A tous les points de vue, cette mort est une perte nationale, puisqu'il n'est plus celui qui, à tant

de titres, était le fils le plus illustre du Canada, celui qui de toutes les manières fut le premier de ses citoyens, le premier de ses hommes d'Etat.

Les inquiétudes au sujet de la santé du chef

A la période de la vie à laquelle sir John A. Macdonald était arrivé, la mort, lorsqu'elle se présente, ne peut être inattendue. Il y a quelques mois, pendant la mêlée des dernières élections, lorsque le pays apprit qu'en un certain jour, la force physique du vieux Premier n'avait plus été à la hauteur de son courage et que, pendant un certain temps, de grandes fatigues avaient abattu sa robuste constitution, tout le monde, à l'exception peut-être du chef lui-même toujours plein d'entrain, se sentit pris d'anxiété, dans la crainte que l'Ange de la Mort ne l'eût peut-être touché du bout de son aile.

Il y a quelques jours, lorsqu'au milieu de débats passionnés, dans cette enceinte même, la nouvelle arriva tout à coup parmi nous que l'état du premier ministre était bien fait pour alarmer, les flots montants de ces discussions orageuses furent aussitôt apaisés et tout un chacun, ami ou adversaire, sentit que cette fois il n'était que trop vrai, et que l'Ange de la Mort avait apparu devant cette demeure, et venait d'en franchir le seuil.

Aussi ne fûmes-nous pas pris par surprise; mais, bien que nous fussions préparés au coup fatal, il n'est pas moins difficile pour nous tous de nous persuader qu'il n'est que trop vrai, hélas! que sir John Macdonald n'est plus, que le fauteuil que nous voyons vide à présent restera à jamais inoccupé, que ce visage devenu si familier dans ce Parlement après une connaissance de quarante années, nous ne le reverrons plus, que cette voix si bien connue ne se fera plus entendre, pas plus au milieu des débats passionnés que dans un échange de joyeuses et agréables réparties.

Impossibilité de ne pas ressentir cette perte

Il est certain que la place que sir John A. Macdonald s'était faite dans ce pays était si grande et si absorbante qu'il est devenu presque impossible que la politique de cette nation puisse se continuer sans lui, que les destins du Canada puissent s'accomplir sans sa participation. Sa perte nous accable. Quant à moi, je le déclare en toute sincérité, sa mort me brise, comme elle brise d'ailleurs tout le parlement, comme si l'une des institutions du pays venait de nous être enlevée. Sir John A. Macdonald appartient à présent à l'Histoire, et l'on peut affirmer, sans crainte de se tromper que la carrière qui vient de finir est une des carrières les plus remarquables du siècle. Ce serait aujourd'hui se trahir que d'essayer de deviner quel sera le dernier jugement de la postérité sur son compte; mais il y a eu dans sa carrière et dans son existence des traits saillants qui brillent déjà d'un éclat que le temps ne pourra jamais ternir. Ces traits nous paraissent déjà dans cette Chambre tels qu'ils paraîtront toujours jusqu'à la fin de l'Histoire.

Les devoirs de gouvernement

On peut assurer, je crois, que dans l'art de gouverner les hommes sir John Macdonald était aussi bien doué que ne le fut jamais un homme de n'importe quel pays ou quel âge. Il avait reçu en partage la plupart des plus nobles qualités qu'aurait pu offrir le ciel à un homme de son époque. L'art avec lequel il avait assemblé les éléments les plus hétérogènes pour les fondre en un seul parti bien discipliné dont il est resté le maître jusqu'au dernier de ses jours, est peut-être incomparable. Le fait d'avoir conservé pendant tant d'années, sans les voir diminuer, non-seulement la confiance mais aussi le zèle, le dévouement le plus passionné et l'affection de son parti est une preuve qu'en dehors de ces nobles qualités qui font l'homme d'Etat et que nous avons vu briller tous les jours, il possédait de plus ce magnétisme de l'âme, qui est si subtil, si puissant, ce je ne sais quoi qui échappe à l'analyse et qui fait gagner le cœur des hommes et sert à le conserver.

Juge comme homme d'Etat.

Quant à ses talents d'homme d'Etat, ils sont inscrits dans l'histoire du Canada. On peut dire sans

exagération que la vie de sir John A. Macdonald, depuis la journée de ses débuts au Parlement, a été l'histoire même du Canada, car il a été mêlé à tous les événements, à tous les faits, à tous les développements qui ont contribué à faire sortir le Canada de la position qu'il occupait — celle de deux petites provinces n'ayant rien de commun entre elles, si ce n'est leur commune allégeance et unies simplement par un lien écrit sur un papier, mais par rien autre chose, — pour l'amener à cet état de développement où nous le trouvons à présent.

Bien que mes principes politiques m'obligent à dire que dans mon opinion ses actes ne furent pas toujours ceux qui pouvaient favoriser le mieux les intérêts du Canada, bien que m'a conscience m'oblige à rappeler que dans ces derniers temps, il avait attribué à ses adversaires des motifs qu'il n'avait pas bien appréciés, — je suis forcé de le déclarer, — je ne suis que trop heureux d'ensevelir ici ces différences d'opinion et de me rappeler seulement les grands services qu'il a rendus à son pays, de ne me souvenir que de la fertilité extraordinaire de ses ressources, de la hauteur de ses conceptions, principalement de sa faculté de regarder au-delà des événements du jour pour porter ses regards dans l'avenir, et au-dessus de tout cela, de son patriotique dévouement à la prospérité du Canada, à la gloire du Canada.

L'existence d'un homme d'Etat est toujours pénible et très souvent elle est très ingrate. Le plus souvent ses actes ne portent leurs fruits que longtemps après qu'il est descendu dans la tombe. Tel n'a pas été, néanmoins, le sort de Sir John Macdonald. Sa carrière a été singulièrement heureuse. Elle n'a été parsemée que de très-rare revers et ils ont été de courte durée. Il aimait le pouvoir, et dans mon opinion, cette passion fut, si je puis m'exprimer ainsi, le point pivot de son existence. Il aimait le pouvoir et il n'en faisait aucun secret. Bien des fois, nous l'avons entendu en faire l'aveu dans cette enceinte et l'on peut dire que sous ce rapport son ambition a été satisfaite comme jamais peut-être ne fut mieux satisfaite l'ambition d'un homme.

Pitt et Macdonald

Selon moi, la carrière de Pitt lui-même peut à peine se comparer sous ce rapport à celle de Sir John Macdonald. En effet, bien que le rôle de Pitt eût transporté dans une sphère plus élevée, et qu'il eût à résoudre des problèmes plus difficiles, que nos problèmes, je doute néanmoins que dans le maniement de son parti, William Pitt ait eu à surmonter des difficultés égales à celles contre lesquelles Sir John A. Macdonald a eu à lutter.

Il n'y a pas jusqu'à sa mort où les souhaits de ce ministre n'aient été exaucés. Il y a une vingtaine d'années, un des meilleurs amis personnels et politiques de sir John Macdonald me raconta que dans l'intimité de son cercle domestique, il aimait à redire que sa carrière aurait la fin de celle de lord Chat-ham et qu'il serait transporté hors de cette Chambre pour mourir aussitôt. Nous savons tous, hélas! combien il avait lui distinctement dans l'avenir; car nous l'avons tous vu, aux dernières heures de son existence, sa santé brisée, ses forces épuisées, luttant encore sur le parquet de ce parlement, sentant déjà sur son épaule la main de la Mort, emporté enfin chez lui pour aller y mourir, et finir ainsi, couvert de son armure de combat. N'était-ce pas là la réalisation de ses rêves?

Le cotériste de la Mort

Monsieur l'Orateur, la mort est la loi suprême. Bien que nous la voyions tous les jours sous ses formes diverses, bien qu'à chacune de nos sessions, nous l'ayons vue apparaître dans cette Chambre, fauchant à droite et à gauche, sans égard pour l'âge ou pour le rang, néanmoins ce spectacle sans cesse renouvelé n'amortit en aucune manière la douleur de la blessure que la mort fait à nos cœurs. Ce qu'il y a de plus triste dans la mort, c'est le sentiment qu'elle fait naître en nous d'une éternelle séparation, — séparation de tout ce que nous aimons dans la vie; c'est là ce qui rend la mort si poignante pour l'homme qu'elle frappe, s'il a une grande intelligence, et s'il est encore en sa pleine maturité. Mais lorsque la mort est la fin naturelle

d'une existence bien remplie, pendant laquelle celui qui vient de disparaître a donné toute la mesure de ses talents et a accompli tout ce qu'on attendait de lui et plus encore, la douleur de la mort n'est plus pour celui qui s'en va, mais pour ceux qui l'aimaient et qui lui survivent. Sous ce rapport, je suis certain que le peuple canadien accordera une sympathie sans bornes aux amis de Sir John Macdonald, à ses enfants plongés dans la douleur et principalement à la brave et noble femme, sa compagne en cette vie et son meilleur soutien. Ainsi, M. l'Orateur, nous les voyons s'en aller les uns après les autres ceux qui ont travaillé à amener le Canada à l'état de développement dans lequel nous le trouvons. Aujourd'hui, nous pleurons la mort de celui que nous nous accordons à considérer comme le premier Canadien de son temps, de celui qui a rempli la plus grande place dans l'histoire du Canada.

Sir A. A. Dorion

C'est la semaine dernière seulement qu'a été enseveli à Montréal un autre fils du Canada, sir Antoine Aimé Dorion, qui fut en son temps comme une des forteresses du parti libéral, dont nous nous souviendrons toujours comme d'un homme qui fut une des plus nobles, des plus pures et des plus grandes figures que le Canada ait jamais produites.

Sir Antoine Aimé Dorion ne s'était pas montré d'abord favorable à l'idée de la Confédération. Non pas qu'il fût opposé au principe; mais dans sa pensée l'union de ces provinces était alors prématurée. Néanmoins, quand la Confédération fut un fait accompli, il lui consacra le meilleur de son cœur et de son esprit pour en assurer la prospérité. Il peut se faire, monsieur, que le peuple canadien voyant s'éclaircir graduellement les rangs de ceux sur lesquels il s'est habitué à compter pour le guider, ne sente se glisser en son cœur la crainte d'un danger qui menacerait les institutions du pays. Mais en face de la tombe de celui qui fut, plus que tout autre, le père de la Confédération, je souhaite que notre douleur ne soit pas une douleur stérile; mais qu'on y joigne la résolution la plus ferme de ne voir jamais s'écrouler la structure à laquelle libéraux et conservateurs, Brown et Macdonald ont travaillé ensemble, et de travailler à ce que le Canada, tout privé qu'il soit des services de ses plus grands hommes, ne périclite pas, qu'il vive toujours. Je voterai donc pour la motion.

Le Barreau du District d'Ottawa

A une réunion spéciale du Barreau du district d'Ottawa, tenue au palais de justice en la cité de Hull le 9 juin courant, étaient présents le Bâtonnier Alfred Rochon M. P. et M. J. R. Fleming, syndic, J. A. Champagne, Thos. J. Olivier, L. N. Champagne, C. J. Brooke, J. Grondin, A. MacMahon, G. C. Wright, C. B. Major, T. P. Forran, Henry Ayles, W. R. Kenny, M. J. McDougall et A. X. Talbot.

Les résolutions suivantes ont été adoptées unanimement.

Proposé par J. R. Fleming, secondé par A. MacMahon, J. A. Champagne et J. Grondin que ce barreau comprenant les circonstances douloureuses dans lesquelles se trouve le pays par la perte de l'un de ses hommes les plus distingués et qui, comme tel a brillé au premier rang, désire s'associer au deuil national et rendre hommage aux brillantes qualités du cœur et de l'esprit du très honorable Sir John Alexander Macdonald.

Comme l'un des membres les plus éminents du barreau de la Province d'Ontario Sir John fut toujours appréciateur des hautes qualités de nos juristes consultes de la province de Québec et leur rendre justice.

Qu'il nous soit donc permis de regretter celui qui fut toujours un admirateur du légiste comme aussi son plus grand ami.

Tous les membres de ce barreau prient Lady Macdonald d'accepter l'expression de leurs vives sympathies.

Proposé par T. P. Forran, secondé par C. J. Brooke et J. M. McDougall que les membres de ce barreau assistent en corps aux funérailles avec costume.

Proposé par Henry Ayles et G. C. Wright secondé par C. B. Major et W. R. Kenny que copies de ces résolutions soient transmises à Lady Macdonald.

A. X. TALBOT,
Secrétaire.

Hull, 9 Juin 1891.

CONSEIL-DE-VILLE DE HULL

CONDOLEANCES

L'assemblée du conseil de ville de Hull, tenue à l'hôtel de ville, lundi, le 8 courant, les résolutions suivantes ont été adoptées à l'unanimité.

1. Proposé par l'échevin J. Wright secondé par l'échevin Barotte :

Qu'à l'occasion de la mort du Très-Honorable Sir John A. Macdonald, ce conseil croit devoir offrir ses plus sincères et sympathiques condoléances à Lady Macdonald et à sa famille, dans leur grande affliction, partagée par la population entière de ce vaste Dominion, sans distinction de partis politiques, de races ou de croyances;

Que sa grande science administrative et ses éminentes qualités qui le distinguaient comme homme d'Etat, en avaient fait l'orgueil et la gloire du Canada, et feront hériter sa mémoire par tous ses habitants, et plus particulièrement par les citoyens de la ville de Hull qui ont dans maintes circonstances surtout recueilli les bienfaits de ses conseils, et qui savent les invoquer en temps opportuns.

J. O. LAFERRIÈRE E. B. EDDY
Sec. Trésorier. Maire.

CONSEIL DE COMTE.

L'assemblée trimestrielle du conseil municipal du comté d'Ottawa, a eu lieu hier après-midi à l'hôtel de ville de Hull, sous la présidence de son Honorable le Préfet C. B. Major.

Le Secrétaire, M. P. T. Desjardins fit l'appel des maires présents :
Avant de procéder à l'ordre du jour, le préfet en faisant allusion à la mort de Sir John A. Macdonald dit que, quoique plusieurs membres du conseil fussent opposés à la politique de son gouvernement, il n'en était pas moins reconnu que l'homme d'Etat qui venait de disparaître était un homme de grand talent et sa mort est un deuil national, et que par respect pour la mort de cet homme distingué, le conseil devrait s'ajourner à 6½ hrs., du soir pour permettre aux membres d'assister en corps aux cérémonies funéraires.
Sur motion proposée par Murtagh et secondée par P. Moore, le conseil s'ajourna, à 6½ du soir.

CONDOLEANCES

Proposé par le conseiller L. P. Sylvain, secondé par le conseiller J. Prud'homme, que c'est avec un sentiment de chagrin très ressenti que la Puissance du Canada a appris que l'hon. Sir John A. Macdonald, premier ministre du Canada n'est plus. Et nous croyons que, mettant de côté tous les différends politiques, mais comme titre d'hommage à l'éminent homme d'Etat qui a consacré toute sa vie à l'agrandissement du Canada, ce comté dont nous sommes les représentants, désire insérer dans ses annales l'appréciation bien sentie de ce qu'a fait l'hon. J. A. Macdonald pour les intérêts de la puissance en général et de ce comté en particulier.

Et de plus, que les sympathies des conseillers de ce conseil de comté soit respectueusement offerte à la digne compagne des ses jouissances et de ses triomphes et que comme témoignage de la part que ce conseil prend à la perte qu'elle vient de ressentir, qu'un vote de condoléance soit transmis à Lady Macdonald, la veuve inconsolable du grand homme d'Etat dont nous déploreons tous la perte, l'assurant que dans son deuil irréparable, elle a toutes les sympathies du comté d'Ottawa.

Mort de Sir Andrew Stuart

Il meurt subitement à Québec d'un épanchement de sang au cerveau

Sir Andrew Stuart, juge en chef de la cour supérieure, est mort subitement à Québec mardi soir à 6.30 d'un épanchement de sang au cerveau. Il était âgé de 79 ans, et s'était fait récemment catholique. Sir Andrew Stuart est né à Québec, le 16 juin 1812.

Expérience Personnelle

Edouard Hanlan, le champion des rameurs dit : "J'ai toujours trouvé l'huile St Jacob un remède efficace contre les douleurs musculaires dans les membres. Les résultats sont des plus satisfaisants, et il me fait plaisir d'en recommander l'usage, en me basant sur mon expérience personnelle."

On demande.

Le numéro 85 du Spectateur en date du 17 mars 1891. Toute personne faisant parvenir une ou plusieurs copies de ce numéro à notre bureau, nous rendra un grand service.

L'ADMINISTRATION.

Courrier de Hull.

Conseil de Ville

Lundi soir, il y aura assemblée du conseil.

Allez chez Joseph Côté Ottawa pour vos chapeaux, 114 Rue Rideau.

Demandez à votre Pharmacien les Gouttes Hamburg pour le sang, du Dr August Koenig.

Jeune de Baile

Le club de base ball de Hull, ira à Buckingham, mardi prochain.

Demandez le célèbre cigare de l'union le "R" manufacturé à Ottawa par des ouvriers de l'union.

Corsets pour dames, grosses et petites, grandes et courtes, chez Ackroyd rue Sparks, Ottawa.

Conseil de Comte

Nous publierons dans notre prochain numéro les minutes officielles de la session du conseil municipal du comté, tenue à l'hôtel de ville, mercredi.

Épingles et peignes de fantaisie, frisettes en cheveux, boucles et tresses chez Ackroyd rue Sparks, Ottawa.

Loterie

C'est dimanche prochain, qu'aura lieu le tirage de la loterie. Les recettes seront employées à payer l'orgue pour la chapelle de l'église en construction.

"Le Spectateur"

Est en vente au No. 68 rue Inker man et chez M. Thos. Fortin, épicer (King's Road.)

Demandez le célèbre Cigare "R" de l'Union, à 5 cts., manufacturé à Ottawa, par des ouvriers de l'Union.

Beau Poulain

La jument *Austin* appartenant à M. J. H. Kerr, a eu ces jours derniers un poulain provenant du fameux cheval *Sigbert Wilkes*. Il a refusé la jolie somme de \$300.

Grande réduction sur les capots et manteaux imperméable chez Joseph Côté, 114 Rue Rideau Ottawa.

Patrons sur papier pour dames et enfants, dans le journal de Modes de Butcherick, chez Ackroyd rue Sparks Ottawa.

Concert

Le concert "Par les amateurs de Hull" sous la direction de M. Durocher avec accompagnement de la "Fanfare de Hull" aura lieu mardi prochain à la "Kermesse" Park Major. Ouverture 8 P. M. Admission 25 cts.

N. B. Hâtez-vous d'acheter vos billets, car vous manquerez le tirage des cousins.

L'Union Musicale donne un grand concert lundi prochain à la Kermesse à Ottawa. C'est cette société qui ouvre la Kermesse et non la Bande de la Cité, comme cela avait été annoncé par erreur par quelques journaux. Cette dernière société donnera son concert le lendemain. La même semaine L'Union Musicale donne un concert en plein air à Hull sur la place de l'Hôtel de Ville.

Bargains chez Joseph Côté, Ottawa, pour les chapeaux de feutre, paille, casquettes, etc, 114, Rue Rideau.

Perdu

M. Narcisse Brault, boucher, a perdu ces jours derniers, deux truies et un jeune cochon. Toutes personnes qui en aura prié connaissance est priée de l'avertir.

Les personnes qui désirent échanger leur vieux poeles pour des poeles neufs en trouveront un assortiment de plus de cinquante patrons différents au magasin de E. d'Orsonnens, rue Principale, à Hull.

Pique-Nique

L'Union Musicale, assistée de plusieurs autres Bandes, fera un grand Pique-Nique le 1er juillet sur le terrain de M. Marston à Hull dans le but de pouvoir s'acheter des Costumes. Ce sera une véritable partie de plaisir en famille car il ne sera pas vendu une goutte de boisson sur le terrain. La société elle-même tiendra les tables et c'est à la seule condition qu'il n'y ait de boisson d'aucune sorte que le Pique-Nique a été décidé. Plus de \$200 seront distribués en prix. Les prix consistant en bouteilles de brandy et de vin ne seront remis aux gagnants qu'à la fin du Pique-Nique.

Société de Colonisation du Lac Temiscamingue

Les membres de cette Société sont priés d'assister à une assemblée générale qui aura lieu lundi le 15 courant à 8 heures p. m. à l'Institut Canadien-Français rue Sussex, Ottawa, dans le but de disposer de certain lots de terre.

Par ordre,
L. J. DION, Sec-Trés.

GRANDE FÊTE À THURSO

Il y a un petit groupe de familles canadiennes, à Thurso, qui ont toujours tenu bien haut le drapeau de l'honneur national.

Nos frères et compatriotes, font des merveilles, en cet endroit, sans s'en vanter, et sans qu'on parle beaucoup d'eux.

Ils sont en minorité, au milieu d'une population étrangère, et par les temps que nous traversons, le bonheur ou le malheur d'être canadiens français, est de nature à attirer des désagréments, et à créer certaines difficultés. Cependant les Canadiens de Thurso, tiennent à tous les droits qu'ils possèdent, et on peut bien dire qu'ils sont partisans des droits égaux. Mais leur *Equal-rightisme*, à eux, est bien inoffensif, il consiste à marcher son chemin sans nuire à personne.

"Il fait bon de voir nos frères et compatriotes, se tenir si haut, c'est-à-dire au véritable niveau de la race canadienne; il fait bon de voir tout un groupe de canadiens, réfléchir si bien les nobles qualités, qui distinguent leur race.

Les Canadiens de Thurso, ont entrepris de célébrer notre Fête Nationale, le vingt-quatre de ce mois, et ils font en ce moment tous les préparatifs nécessaires pour la fêter avec grande pompe. Ce sera tout un événement à Thurso. Nos compatriotes de Thurso, méritent vraiment des éloges, et ils peuvent être assurés, qu'ils seront aidés et encouragés par tous les canadiens de Hull, d'Ottawa, des paroisses environnantes, et de presque tout le Comté d'Ottawa."

LES FUNÉRAILLES D'ÉTAT

C'est mercredi après-midi que les funérailles du regretté Sir J. A. Macdonald ont eu lieu. L'épandage du Parlement était envahi par une foule compacte, malgré la chaleur torride qui régnait; toutes les fenêtres des bâtisses et des maisons avoisinantes regorgeaient de monde; les troupes et les députations, massées d'un côté et de l'autre, les sons plaintifs des bandes des Gardes de la Lyre Canadienne et du 43ème bataillon, le tout offrait un spectacle imposant. Le cortège quitta la tour centrale, et se dirigea vers l'est dans l'ordre suivant:

Escouade de la police du Dominion. Escouade de Dragons de la Garde, commandée par un officier, à cheval huit de front.

Le clergé officiant. Les entrepreneurs des pompes funèbres.

Les porteurs du poêle, 12 ou 13, dans 3 ou 4 voitures de deuil.

Six porteurs. Les fleurs.

Le corbillard; à l'entour les porteurs du poêle: Les Honorables Sir John Thompson Sir Hector Langevin, Sir Adolphe Caron, G. E. Forster, John Carling, C. H. Tupper, Edgar Dewdney, John Haggart, Mackenzie Bowell, John Costigan, J. J. C. Abbott et Frank Smith.

Lord Stanley en tête du cortège officiel, accompagné de sa maison militaire, Major Colville, Capt. Walsh, Lord Kilcourse, Col. MacPherson et Col. Dawson.

Le Major Général Herbert, accompagné du capitaine Streatfield A. D. C.

Les lieutenants gouverneurs: Sir Alex. Campbell; Hon. M. Angers; Hon. M. Daly; Sir Léonard Tilley.

Les autorités ecclésiastiques protestantes et catholiques.

L'Orateur du Sénat, Hon. A. LaCrosse, suivi par le Chef de Justice Sir William Johnstone Ritchie et par tous les juges-en-chefs des différentes cours de justice et d'équité.

Les conseillers privés.

Les Membres du Sénat.

L'Orateur de la Chambre des Communes, l'Honorable Peter White, précédé par le sergent d'armes MacDonald portant la masse.

Les juges puins des cours de loi et d'équité, les membres de la Chambre des Communes, les membres des conseils exécutifs des provinces; l'Orateur et les membres du conseil législatif; l'Orateur et les membres de l'assemblée législative.

La bande de la Lyre Canadienne.

Les consuls des puissances étrangères.

Les députés Ministres, les membres du service civil.

Les membres des sociétés légales.

Les directeurs du Grand-Tronc et du C. P. R.

Le maire Birkett et le Conseil de Ville d'Ottawa; les bureaux des écoles Publiques et Séparées.

L'association conservatrice libérale; le club Macdonald, l'association conservatrice des ouvriers; le maire et la corporation de Kingston. Ensuite venaient: la société juive de bienfaisance la société St-Vincent de Paul, celle de St-Joseph; l'Union St-Thomas; l'Union St-Pierre. Le barreau du comté de Carleton, en robes, composé de 65 membres; ensuite 250 hommes de l'imprimerie du gouvernement. Le maire MacShane et les échevins de Montreal 1200 de la manufacture Eddy, etc.

Les rues à travers lesquelles passa le cortège funèbre, avaient toutes les maisons recouvertes d'insignes de deuil, c'est disparaissaient sous des tentures noires. Une foule immense, recueillie stationnait sur le parcours du convoi.

À l'église St-Alban, le corps fut reçu par le Rév. J. J. Bogert et Ven. Archevêque Lunder sous le portail, le chœur se tenant à l'intérieur. L'église était richement décorée en deuil, et le cercueil fut placé sous un catafalque. Le service religieux fini, le cortège funèbre se remit en marche et les distingués porteurs du poêle montèrent en voiture. Le convoi s'avauça par les rues Daly, Cumberland, Rideau, Wellington, Queen-Ouest jusqu'au dépôt au milieu d'une foule immense. Arrivé là, impossible de se frayer un chemin, tant la foule était compacte, malgré la pluie qui tombait à torrents.

Le train qui a transporté les restes de la Capitale à Kingston, attendait; toutes ses voitures, sa locomotive étaient drapées de noir. Six chars le composait; parmi eux était le magnifique "Métapédia" réservé aux ministres et au clergé. Le cercueil fut placé doucement dans le char funéraire en présence de toutes les troupes formées en bataille, le Major-Général Herbert en tête et aux sons tristes de la Bande des Gardes. Le maire Birkett et tout le Conseil de ville étaient découverts, et ne quittèrent la gare que lorsque le train se fut mis en mouvement.

Les décorations funèbres du train avaient été faites sous la direction de l'ex-Maire Erratt et étaient grandioses. Dans le premier char furent placés, le maire et le conseil-de-ville de Kingston; dans le second les représentants de la presse; dans le troisième, le Maire et la corporation de Toronto; dans le quatrième, les ministres; dans le cinquième encore des ministres; dans le sixième le corps, dans le septième MM. Hugh Macdonald, Archevêque Lunder, Fred White; Geo. Sparks, Rév. J. J. Bogert Prof. Williamson, lieutenant Col. MacPherson et Archevêque Jones.

Tout le long de la route, la foule stationnait, la tête découverte au passage du train funèbre. Le convoi s'arrêta à Carleton Place, Smith's Falls, Perth et Sharbot Lake où la foule jeta un dernier regard sur le cercueil entouré à profusion de fleurs.

À Perth, une bande rendit la marche funèbre de Saul. A Smith's Falls une députation présenta une magnifique ancre, faite toute de roses, et de ne m'oubliez pas. A Kingston, le train fut reçu au milieu d'une immense foule, qui occupait entièrement le square en face de l'Hôtel de Ville.

Tout l'édifice disparaissait sous des tentures de deuil, au milieu se trouvait un portrait de Sir John Macdonald, avec ces mots en dessous: "Le Canada pleure son plus grand homme d'Etat". Le cercueil fut porté par huit hommes de police, ayant à leur tête, le chef Horsey; l'artillerie de la batterie "A" faisait la haie de chaque côté. Dans l'intérieur de l'hôtel de ville, les restes mortels furent placés sous un magnifique catafalque, au milieu de la salle du conseil richement décorée en grand deuil. Une garde d'honneur du collège Militaire Royale Cadets fut placée à l'entour et à ses côtés les concitoyens du défunt Premier Ministre qui avait vécu parmi eux, défilèrent pour la dernière fois devant celui qui fut la gloire du Dominion.

Un de mes excellents confrères m'écrivait tout dernièrement d'Ottawa et me demandait de faire une chronique sur le divorce.

—C'est le moment, me disait-il, il y a un grand nombre de pétitions qui arrivent au gouvernement!

Pardon, mon cher ami! mais parler divorce implique une connaissance approfondie du mariage et j'avoue que, sur cette très importante question, je n'en sais pas le premier mot.

Si, cependant, je me hasarde à en parler, pour vous être agréable, on aura peut-être le droit d'agir avec moi comme mon excellent ami, le célèbre explorateur Soleillet avec un de ses interrupteurs. Voici le fait:

Un jour, il donnait une conférence sur le Cannibalisme et l'Anthropologie qui existent encore dans l'Afrique Centrale.

Dans un moment d'extrême nécessité, il avoua qu'il avait mangé de la chair humaine et même... qu'il n'avait pas trouvé cela trop mauvais.

—Quelle horreur! s'écria un auditeur, de la chair humaine!

—Sans doute, de la chair humaine, reprit l'explorateur. En avez-vous mangé, vous!

—Moi! jamais!

—Et bien, ne parlez pas de ce que vous ne connaissez pas!

Certainement, Soleillet avait raison, mais que deviendraient les chroniqueurs, mon Dieu! s'ils ne parlaient que de ce qu'ils connaissent bien. Oh, là! là!...

Et puis j'ai une façon toute personnelle d'envisager les questions dont je vais parler. Vous allez voir cela!

La chose la moins étudiée, et cependant la plus utile à connaître et à approfondir, celle dont les conséquences sont les plus graves et les plus durables, c'est le mariage.

L'antiquité avait pour le mariage un respect si profond que les grands écrivains n'y touchaient que pour exalter sa grandeur; chez eux, l'esprit ne râlait pas le cœur, la plaisanterie n'attaquait pas le sentiment!

Le mariage a été toujours l'arche sainte des institutions sociales! Plus qu'un jamais il est aujourd'hui la base de nos sociétés, et son infrangibilité fait, du même coup, la base des familles et des nations.

Le mariage commande le principe de la puissance, de la propriété; il est avec elle, la base de la société humaine.

Je dis plus le mariage est le lien le plus solide de la société et la base de la nationalité. C'est le premier faisceau des plus grandes agrégations humaines c'est le principe de leur force; de la solidité du mariage dépend la solidité de la nation.

L'éternité du lien du mariage est la condition de sa force; elle ne permet plus l'examen, car on est lié pour toujours. Ce toujours coupe court à toute mauvaise pensée, à tout mauvais instinct, à tout indigne regret!

Si j'avais à donner des conseils aux personnes qui se marient, je leur dirais de s'étudier à découvrir, avant tout, les qualités. Chacun accordant ainsi à l'autre les mérites qu'il a, il y a rivalité dans le bien, bienveillance réciproque, accord parfait. Les défauts se cachent, c'est déjà beaucoup car, en se cachant, ils se reconnaissent, s'atténuent et finissent par disparaître.

L'intimité est évidemment la condition obligée du mariage; autant elle est attrayante et entraînante lorsqu'il y a sympathie, autant elle est chagrinante lorsque les mêmes sentiments ne protègent pas l'union conjugale.

Dans les bons mariages quelques soins que prenne la femme de cacher ses contrariétés, ses craintes ou ses souffrances, le mari les devine et les calmes par la douceur et l'indulgence. Il sait ce qui plaît à sa femme et prévient ses goûts et ses désirs, les convulsions qui lui conviennent et il les procure ou s'y prête. Il s'arrange pour qu'elle ne soit jamais seule, la consulte pour tout ce qui concerne le ménage ainsi que pour les choses les plus sérieuses; l'encourage par des éloges, lui explique avec complaisance ce qu'elle ne comprend pas, répond avec empressement à toutes ses questions, excite sa curiosité au lieu de la réprimer, son désir d'apprendre en l'accueillant et l'encourageant.

L'homme et la femme sont faits pour marcher ensemble et se prêter un mutuel appui; à l'homme la force et le courage qui protègent à la femme la patience qui atténue, la douceur qui console et concilie. Chacun apporte dans l'association, sinon des qualités précieuses, au moins des qualités indispensables à la vie et au bonheur.

Des esprits trop confiants en eux-mêmes et prévenus par des faits déplorables et scandaleux, rares toutefois en notre pays, ont voulu s'attaquer à l'indissolubilité du mariage et demandent, au Canada même, que le divorce soit autorisé, comme s'ils ignoraient tous les vices et les dangers que cette institution a révélés.

La famille n'est-elle pas la petite nation dans la grande, la base et le chef de voite de toutes les nations?

Dissoudre la famille avec un scandale public qui sème l'idée du mal, c'est frapper tout ce qu'il y a de plus sacré et de plus respectable; c'est diviser ce qui doit rester uni dans l'intérêt des enfants autant que du père et de la mère.

C'est, on peut le dire, une calamité publique par le mauvais exemple qu'elle propage.

Il suffit de voir, dans les vieux pays et dans les Etats-Unis, ces débris isolés, sans lien entre eux, sans protection efficace et se perdant dans leur faiblesse ou leur immoralité, pour comprendre toute la profondeur et l'horreur de cet abîme qu'on appelle le divorce!

Consultez les personnes divorcées et leurs enfants, et vous sentirez bien vite dans cette idée morale et religieuse que le mariage doit être respecté et que la séparation de corps n'est qu'une déplorable transaction avec le principe souverain et sacré de l'indissolubilité du mariage.

Au point de vue religieux, le divorce est un crime; au point de vue humanitaire ce n'est qu'une commutation de peine dans le sens de l'aggravation!

NOUVELLES D'AYLMER

Personnel
M. le capt. Goulet est venu passer une journée à Aylmer.

Joute de Balle
Le club de base ball d'Aylmer a défait le club de Buckingham, mardi dernier.

Accident
Mardi dernier, M. A. Moussette gouverneur de la prison d'Aylmer a été victime d'un accident qui pourrait avoir des conséquences fatales. En retournant d'Ottawa à Aylmer son cheval eut peur d'un chat qui traversait le chemin d'Aylmer près de la résidence de M. J. M. Coullée, fit un saut et alla se jeter dans le fossé. Le choc fut si violent que M. et Madame Moussette furent jetés en bas de la voiture, causant des blessures internes à M. Moussette. Ce dernier resta plusieurs heures sans connaissance. On le transporta chez lui et reçut les soins de M. le Dr Woods. Madame Moussette en a été quitte par une légère contusion au genou droit.

Election des Officiers
Le 8 juin a eu lieu l'Election des officiers de la "Société St Jean-Baptiste de Bienfaisance d'Aylmer P.Q."
Capitaine.....Rev. F. P. Beauchamp
Président.....G. L. Dumouchel
Vice-Président.....Nap. Glandon
Sec.Ovide Cormier
Sec. Archiviste.....L. Z. Charbonneau
Assist. Sec.Edouard Dorion
Sec. Correspondant.....Alexandre Trottier
Assist. Sec.Charles Moussette
Trésorier.....Téléphore Maloin
Percepteur.....Pierre Didier
Ass.Jean Chartier
Commissaire-Ordonnateur.....Sylvain Mousseau
Ass.Napoléon Mathé
Médecin.....Dr J. J. E. Woods

Directeurs—Moise Régimbal Alfred, Chateaubert, Louis Viau, Joseph Graveline, Sévère St-Jules et Léon Loyer.

Nouvelles de la Pointe à Gatineau
La veuve St-Jacques a reçu \$104 de la société St Jean Baptiste, huit jours après la mort de son mari.

M. William Smith, marchand général fait subir des réparations considérables à son magasin.

M. Chs. Taché, a acheté la propriété de M. J. Polson. Ce dernier est allé résider à East-Templeton.

M. Tréfilé Omier a acheté la maison de M. E. Lafortune. Ce dernier a quitté le village pour aller s'établir avec sa famille aux Etats-Unis.

Le feu cause des dommages considérables dans les bois près de Templeton. Plusieurs bestiaux piqués par les mouches noires sont morts quelques jours après.

Le conseil municipal a prélevé une taxe de 3 de cent dans la piastre pour défrayer les dépenses de l'année courante.

E. Latureau, a été victime d'un sérieux accident vendredi dernier, en tombant en bas de son cheval il reçut plusieurs blessures graves.

Plusieurs employés civils sont installés pour l'été sur les bords de la rivière Gatineau.

On se prépare activement à honorer la fête St Jean-Baptiste.

CHICAGO

Les étrangers qui viendront assister à l'Exposition universelle de Chicago trouveront à qui parler, car cette cité a la population la plus cosmopolite de n'importe quelle autre ville des Etats-Unis, excepté New-York peut-être: le recensement de 1890 présente le tableau suivant:

Allemands.....	334,958
Américains.....	292,463
Irlandais.....	215,534
Anglais.....	23,715
Polonais.....	52,759
Russes.....	4,967
Hongrois.....	4,827
Roumains.....	4,350
Suédois.....	45,577
Norvégiens.....	44,615
Danois.....	9,851
Français.....	12,963
Italiens.....	9,921
Hollandais.....	4,912
Ecoais.....	12,927
Gallois.....	2,666
Canadiens.....	9,989
Bohémiens.....	56,219
Suisses.....	2,912
Belges.....	582
Grecs.....	698
Espagnols.....	297
Portugais.....	34
Indiens Est.....	28
Indiens Ouest.....	37
Iles Sandwich.....	37
Chinois.....	1,217
Total.....	1,208,669

FUMEZ LE CIGARE de L'UNION

CONNU SOUS LE NOM DE

Demandez-le! 'R' Demandez-le!

Manufacturé à OTTAWA, au No. 45, rue William.
W. H. GUERTIN, Propriétaire.

Voyez que le label bleu de l'Union soit sur chaque boîte.

GRANDE REDUCTION

DE

10, 15, 20 et 25 pour cent,

JUSQU'A NOUVEL ORDRE.

POUR L'ATTENTION DU PUBLIC!

J'accorderai d'ici au 1er mai une remise spéciale sur tout achat comptant. J'ai un assortiment complet de Montres et Pendules. Le choix est plus riche et mes prix sont PLUS BAS que ceux de mes Confrères de Hull. Venez voir.

E. PETIT,
102, RUE PRINCIPALE, HULL,
(EN FACE DE L'EGLISE ANGLAISE.)

Et a SUDBURY, Ont.

Aux Constructeurs.

Vu l'agrandissement de notre manufacture et afin d'alléger le deménagement nous vendrons, pour

ARGENT COMPTANT

a des PRIX SPECIAUX toutes nos

PORTES, JALOUSIES,

CHASSIS, BOISERIES.

The E. B. EDDY Co.

HULL, P.Q.

PROBLEME DE MATHEMATIQUE

BUT

Afin d'annoncer et d'introduire dans chaque maison du Canada ce celebre THE.

OSH-K-OSH

Nous désirons pla-

cer ce celebre

THE

dans chaque famille

de ce grand

Dominion, et pour

accomplir ce projet,

UN SET DE TOILETTE (EVALUE A \$4.00.)

Cet offre sera bon jusqu'à ce que nous ayons vendu 100 lbs. de THE

Chaque acheteur d'une livre de THE aura droit à l'estimation du nombre de boutons. Ce THE ne coûte que 40c. la livre, et ne peut être surpassé.

Achetez-en une livre et essayez-le.
NOIR ou JAPON.

En vente chez tous les principaux Epiciers de Hull.



